

saint Paul, écrivant aux Corinthiens, énumère parmi les dons spirituels I. Cor. vii. Et cependant après de si grands dons, parce que probablement ils n'avaient pas la grâce du discernement des esprits, ils ont été enlacés par de faux docteurs. Il faut remarquer aussi que ce pouvoir d'opérer des miracles, est ici attribué à ceux qui ne sont point attachés à la vérité de l'Évangile; comme l'avaient été ceux qui sans marcher à la suite du Seigneur, ne laissent pas de faire des miracles en son nom, comme Jean surtout, s'en plaint hautement au Sauveur: « Maître, nous avons vu un homme qui chasse les démons en votre nom, et nous nous y sommes opposés, parce qu'il ne vous suit pas avec nous, » *Marc. ix. 37.* C'est une réponse aux hérétiques qui s'imaginent que les miracles, s'ils en font quelqu'un, sont une preuve de leur foi. Ils mangent et boivent, il est vrai au nom du Seigneur, (car ils ont eux aussi, leur autel sacrilège), ils se vantent d'opérer un grand nombre de miracles par l'invocation du nom du Sauveur; mais au jour du jugement, ils mériteront d'entendre cette sentence: « Je ne vous connais point, retirez-vous de moi, vous qui opérez l'iniquité, » *Matth. vii. 12.*

« Ainsi qu'il est écrit: Abraham crut à Dieu, et ce lui fut imputé à justice. » Tout ce qui se trouve depuis ces paroles jusqu'à ces autres: « Ceux donc qui s'appuient sur la foi seront bénis avec le fidèle Abraham; seront bénis de

forsitan gratiam discernendorum spirituum non habebant) a falsis doctoribus irrefiti sunt. Observandum etiam, quod operari virtutes dicantur in his, qui non tenent Evangelii veritatem; sicut in illis qui Dominum non sequentes, in nomine ejus signa faciebant, Joanne vel maxime conquerente: « Præceptor, vidimus quemdam in nomine tuo ejicientem dæmonia, et prohibuimus eum quia non sequitur nobiscum » *Marc. ix. 37.* Hoc adversum hæreticos, qui probationem fidei suæ ex eo si signum aliquod fecerint, arbitrantur. Qui cum manducaverint et hiberint in nomine Domini (habent quippe et ipsi altare sacrilegum), et signa multa, invocato Salvatore, fecisse se jactent, in die judicii merebuntur audire: « Non novi vos, discedite a me qui operamini iniquitatem » *Matth. vii. 23.*

« Sicut Abraham credidit Deo, et reputatum est illi ad justitiam. » Ab hoc loco usque ad eum ubi scribitur: « Qui ex fide sunt, benedicentur cum fidei Abraham, » Marcion de suo Apostolo erasit. Sed quid profuit hoc tulisse, cum cætera quæ reliquit, insanis ejus adversa

Dieu » a été supprimé par Marcion de l'épître de saint Paul. Mais à quoi leur sert cette suppression, puisque le reste qu'il a laissé n'en est pas moins opposé à sa folie. « Or, Abraham crut à Dieu en quittant sa patrie pour venir dans une terre qu'il ne connaissait pas, » *Gen. xii et suiv.*; il crut que Sara qui avait quatre-vingt-dix ans et qui était stérile deviendrait mère, et après avoir reçu la promesse que Dieu lui fit: « c'est en Isaac que comptera ta race, » il offrit lui-même Isaac en sacrifice, sans douter un instant que Dieu tiendrait sa promesse. C'est donc à bon droit que sa foi lui fut imputée à justice, à lui qui s'élevant au-dessus des œuvres de la loi se rendit agréable à Dieu non par la crainte, mais par l'amour.

« Reconnaissez donc que ceux qui s'appuient sur la foi, ceux-là sont les enfants d'Abraham. » L'Apôtre développe plus longuement dans l'épître aux Romains cette vérité: que la foi d'Abraham lui a été imputée à justice, non pas en vertu de la circoncision, mais alors qu'il était incirconcé, *Rom. iv.* Et il faut remarquer avec soin que ceux-là sont enfants d'Abraham qui ont eu le même esprit de foi qu'avait Abraham, lui qui tressaillit pour voir le jour du Seigneur, et qui fut rempli de joie en le voyant, *Jean viii.* Voilà pourquoi Jésus disait aux Juifs infidèles: « Si vous étiez les enfants d'Abraham, vous feriez les œuvres d'Abraham, » *Ibid. 39.* Or, dans le temps où le Sauveur leur adressait ces

sint? Credidit autem Abraham Deo, exiens de patria sua in terram quam nesciebat *Gen. xii et seqq.*; Sara nonagenariam, et sterilem confidens esse parituram; et audita repromissione Dei, quod in Isaac vocaretur semen ejus, ipsum Isaac offerens victimam, et tamen de Domini repromissione non dubitans. Recte tali reputatur fides ad justitiam, qui Legis opera supergressus, Deum non metu, sed dilectione promeruerit [*Al. promeruit*].

« Cognoscitis ergo, quia qui ex fide sunt, hi filii sunt Abraham. » Plenius de hoc in epistola ad Romanos disputat, quod fides reputata sit Abraham ad justitiam, non in circuncisione, sed in præputio *Rom. iv.* Et diligenter observans, docet eos filios esse Abraham, quicumque hac mente crediderunt, qua incircuncisus credidit Abraham, qui exsultavit ut videret diem Domini, et vidit, et lætatus est *Joan. viii.* Unde et ad infideles Judæos dicitur: « Si filii essetis Abraham, opera Abraham faceretis » *Ibid. 39.* Quæ autem alia (illo in tempore cum hæc dicebantur) ab eis opera Dominus expetebat, nisi credulitatem in Filium Dei,

paroles, quelles autres œuvres leur demandait-il, sinon de croire au Fils de Dieu que le Père avait envoyé pour dire: « Celui qui croit en moi, ne croit point en moi, mais en celui qui m'a envoyé, » *Jean xii. 44.* Aussi dans un autre endroit où ils s'applaudissaient de l'antiquité et de la noblesse de leur nation, il leur répond: « Et ne dites pas, nous avons Abraham pour père; car, de ces pierres mêmes, Dieu peut susciter des enfants d'Abraham, » *Matth. iii. 9.* Ces pierres, nul ne peut dire le contraire, signifient les cœurs durs des Gentils, qui ont été ensuite ramollis, et ont reçu le sceau de la foi. Énumérez avec soin les vertus qui rendirent Abraham agréable à Dieu avant qu'il reçut la circoncision; et tous ceux que vous trouverez pratiquant les mêmes œuvres, dites qu'ils sont enfants d'Abraham, justifié avant d'avoir été circoncis, et qui a reçu la circoncision non à cause du mérite de ses œuvres, mais comme le sceau de sa foi précédente. En effet, comme c'était de la race d'Abraham que devait naître le Christ, dans lequel selon la promesse de Dieu, toutes les nations devaient être bénies, et qu'un grand nombre de siècles devaient s'écouler d'Abraham à Jésus-Christ, Dieu, dans sa Providence, voulut que la race de son bien-aimé serviteur Abraham ne fût pas mêlée avec les autres nations, et afin que sa famille ne finit peu à peu par devenir incertaine, il marqua la nation Israélite de ce signe de retranchement

quem Pater miserat loquentem: « Qui credit in me, non credit in me, sed in eum qui me misit » *Joan. xii. 44.* Unde et in alio loco de generis sibi antiquitate, et nobilitate plaudentibus respondetur: « Et ne dixeritis, quia patrem habemus Abraham. Potest enim Deus de lapidibus istis suscitare filios Abraham » *Matth. iii. 9.* Lapidibus ibi nemo ambigit dura significari corda Gentilium, quæ mollita sunt postea, et fidei recipere signaculum. Virtutes Abraham in quibus ante circuncisionem Deo placuit, diligens lector enumera, et quoscumque in simili opere repereris, dicito filios esse Abraham, justificati in præputio, qui circuncisionem non ob meritum operum, sed in signum fidei prioris accepit. Quia enim ex semine ejus erat Christus oriundus (in quo universarum Gentium fuerat benedictio repromissa, et ab Abraham usque ad Christum multa erant sæcula transitura), providens Deus, ne soboles dilecti Abraham cæteris nationibus miscerentur, et paulatim familia ejus fieret incerta, gregem Israeliticum quodam circuncisionis cauterio denotavit, ut viventes inter

qui devait la distinguer des Égyptiens, des Assyriens, des Babyloniens, et des Chaldéens au milieu desquels ils vivaient. Pendant les quarante ans qu'ils passèrent dans le désert, nul ne fut circoncis, car ils étaient alors à l'abri de tout mélange avec les Gentils. Mais aussitôt que le peuple juif eut traversé le Jourdain, et qu'il se fut répandu comme un essaim sur la terre de Palestine, la circoncision devint nécessaire pour prévenir l'erreur qui résulterait du mélange avec les Gentils. Ce fait, que ce fut sous la conduite de Jésus que le peuple fut circoncis pour la seconde fois *Jos. v.*, nous apprend tout ensemble que la circoncision qui avait sa raison d'être dans l'Égypte, n'avait pas été pratiquée dans le désert, et que Notre-Seigneur Jésus-Christ devait purifier les fidèles par la circoncision spirituelle.

L'Écriture prévoyant que c'est par la foi que Dieu justifierait les nations, l'annonça d'avance à Abraham: « Toutes les nations seront bénies en toi. Ceux donc qui s'appuient sur la foi seront bénies avec le fidèle Abraham. » Ce n'est pas que l'Écriture, c'est-à-dire l'encre et les feuilles de parchemin qui sont insensibles de leur nature puissent avoir la science de l'avenir; c'est l'Esprit-Saint, et le sens caché sous la lettre qui bien des siècles auparavant ont prédit les événements futurs. Voici le texte littéral du passage emprunté à la Genèse: « Et toutes les nations de la terre seront bénies dans celui qui

Ægyptios, inter Assyrios, Babylonios atque Chaldæos, hoc signaculo distinguenterentur. Denique per quadraginta annos in eremo nullus est circuncisus, soli quippe sine Gentis alterius admixtione vivebant; statim ut Jordanis ripam transgressus est populus, et in Palæstinæ terram Judæum se examen infudit, circuncisio necessaria futuro ex commixtione Gentium providit errori. Quod autem a Jesu duce, secundo scribitur populus circuncisus *Jos. v.*, significat et in eremo cessasse circuncisionem, quæ in Ægypto rationabiliter exercebatur; et a Domino Jesu Christo spirituali circuncisione credentes esse mundandos.

« Providens autem Scriptura, quia ex fide justificat gentes Deum, prænuñtiavit Abraham, quia benedicentur in te omnes gentes. Igitur qui ex fide sunt, benedicentur cum fidei Abraham. » Non quo ipsa Scriptura, atramentum videlicet et membrane, quæ insensibiles sunt, possint futura prænoscere; sed quo Spiritus sanctus, et sensus, qui in littera latet, multis post sæculis ventura prædixerint. Porro exemplum quod de Genesi sumptum

naîtra de toi, » *Gen. xxvi, 4*. Et l'Apôtre interprétant ce texte de Jésus-Christ dit : Il n'est pas écrit : à ceux qui naîtront, comme parlant de plusieurs; mais, comme d'un seul : « Et à celui qui naîtra de toi, c'est-à-dire au Christ. » Or, il nous faut observer que dans presque tous les témoignages empruntés à l'Ancien Testament, et cités dans le Nouveau, les Évangélistes et les Apôtres les ont confiés à leur mémoire, et que se contentant de donner le sens, ils ont souvent changé l'ordre des paroles, et quelquefois en ont supprimé ou ajouté. Il ne fait doute pour personne que toutes les nations de la terre n'ont point été bénies dans Isaac ni dans Jacob, ni dans les douze patriarches ni dans les autres qui descendent de la postérité d'Abraham, mais qu'elles ont été bénies en Jésus-Christ par lequel toutes les nations louent Dieu et bénissent un nom nouveau sur la terre. On peut dire encore que l'Apôtre a emprunté cette citation à

est, ita in proprio volumine continetur : « Et benedicentur in semine tuo omnes gentes terræ *Gen. xxvi, 4*. Quod apostolus super Christo interpretatus, ait : « Non est scriptum ex seminibus, quasi in multis; sed quasi in uno, et semine tuo, qui est Christus. » Hoc autem in omnibus [*Al. novis*] pene testimoniis, quæ de veteribus libris in novo assumpta sunt Testamento, observare debemus, quod memorie crediderint evangelistæ vel apostoli; et tantum sensu explicato, sæpe ordinem commutaverunt, nonnunquam vel detraxerint verba vel addiderint. Nulli vero dubium quod in Isaac et Jacob, sive in duodecim patriarchis, et cæteris qui de Abraham stirpe descendunt, non fuerint benedictæ universæ nationes; sed in Christo Jesu, per quem omnes gentes laudant Deum, et benedicuntur novum nomen super terram. Potest autem

un autre endroit de la Genèse où nous lisons : « Il le fit sortir de sa tente (il est évident que c'est Abraham), et lui dit : Regarde le Ciel et compte les étoiles, si tu peux. Il en sera ainsi de ta postérité. Abraham crut à Dieu, et cela lui fut imputé à justice » *Gen. xv, 5, 6*. Tous ceux donc qui croient, seront bénis avec le fidèle Abraham qui, à cause de la foi admirable qu'il eut en Dieu, nous est représenté comme le premier qui crut en lui. De même que la Genèse raconte qu'Énos, à cause de l'espérance toute particulière et suréminente qu'il avait en Dieu, commença d'invoquer le Seigneur, *Gen. iv, 26*. Ce n'est pas sans doute qu'Abel dont le Seigneur dit : « La voix de ton frère crie vers moi » *Ibid. iv, 10*, et d'autres après lui n'aient eu la confiance d'invoquer Dieu, mais chacun est ici désigné par la vertu qui a brillé en lui d'un plus vif éclat.

intelligi apostolus et de alio Geneseos loco exemplum seminis usurpasse, ubi scribitur : « Eduxit autem foras « haud dubium quin Abraham » Deus, et dixit ei : Aspice in cœlum et numera stellas, si poteris dinumerare eas. Et ait illi : Sic erit semen tuum; et credidit Abraham Deo, et reputatum est ei ad justitiam *Gen. xv, 5, 6*. » Quicumque igitur credunt, benedicentur cum fidei Abraham, qui ob egregiam in Deum fidem prius in eum credidisse narratur. Sicut Enos ob principalem in Deum spem, et inter cæteros eminentem, sperasse scribitur invocare Dominum Deum *Gen. iv, 26*. Non quo et Abel de quo Dominus ait : « Vox sanguinis fratris tui clamat ad me *Ibid. iv, 10*; et cæteri deinceps, Deum non speraverint invocare; sed quo ex ea parte unusquisque appelletur, quam vel maxime habet.

LIVRE SECOND

Je dois maintenant aborder une question que je n'ai point traitée dans le premier livre des commentaires sur l'Épître aux Galates, lorsque j'exposais les caractères distinctifs des différentes nations, c'est-à-dire que sont les Galates, où se sont-ils établis et d'où sont-ils venus. Sont-ils originaires de la contrée qu'ils habitent, ou sont-ils venus s'y fixer; ont-ils perdu en se mêlant leur langue primitive, ou en ont-ils appris une nouvelle sans perdre leur propre langue. Marcus Varon qui a fait des recherches approfondies sur toutes les antiquités, et ceux qui ont marché sur ses traces ont beaucoup écrit sur ce peuple, et ont laissé des documents dignes d'être conservés. Mais comme nous n'avons pas le dessein d'introduire les incirconeis dans le temple, et que, pour l'avouer simplement, il y a bien des années que nous avons cessé de lire ces ouvrages, nous nous contenterons de rapporter ce que Lactance a écrit sur ce peuple dans son troisième livre à Probus. Les Gaulois, dit-il, étaient autrefois appelés Galates à cause de la blancheur de leur corps, et c'est ainsi que la Sybille les appelle : C'est ce qu'a voulu exprimer le poète, lorsqu'il dit : « Alors ils entourent de chaînes d'or leurs cous blancs comme le lait, » *Virg. Œneid. viii*,

lorsqu'il eut pu employer l'expression *candida* blancs. C'est de là aussi que tire son nom la province de Galatie, dans laquelle les Gaulois sont venus se mêler aux habitants grecs d'origine. Aussi fut-elle d'abord appelée Gallogrèce et ensuite Galatie. Il n'est pas étonnant que Lactance parle ainsi de l'origine des Galates, et que, malgré l'espace immense qui sépare de l'Orient les peuples occidentaux, il affirme que ces derniers sont venus se fixer dans les contrées orientales, puis qu'il est certain d'ailleurs que des essaims nombreux de l'Orient et de la Grèce sont parvenus aux extrémités de l'Occident. Marseille a été fondée par des Phocéens, que Varron appelle le peuple à trois langues parce qu'ils parlent le grec, le latin et le gaulois. Une colonie de Rhodiens est venue s'établir à Rhodes, qui a donné son nom au fleuve du Rhône. Je passe sous silence les Tyriens, fondateurs de Carthage et de la ville d'Agenor, je ne dis rien également de Thèbes que Bacchus fonda en Afrique et qui porte maintenant le nom de Thèbeste. Je laisse cette partie de la Lybie qui est parsemée de villes grecques; je me transporte en Espagne; est-ce que Sagonte n'a pas été fondée par des Grecs partis de l'île de Zacynthe? La ville de Tartesse, qui porte

Quod in primo Commentariorum ad Galatas libro, cum de Gentium proprietatibus disputarem, intactum reliqueram, nunc in secundo reddendum videtur, qui sint Galatæ, vel quo, et unde transierint. Utrum indigenas eos fuderit, an advenas quam nunc incolunt, terra susceperit; et utrum linguam connubio perdiderint, an et novam didicerint, et non amiserint suam. Marcus Varro, cunctarum antiquitatum diligentissimus perscrutator, et cæteri qui eum imitati sunt, multa super hac gente, et digna memoria tradiderunt. Sed quia nobis propositum est, incircumcisos homines non introducere in templum Dei (et ut simpliciter fatear, multi jam anni sunt quod hæc legere desivimus, » Lactantii nostri quæ in tertio ad Probum volumine de hac gente opinatus sit, verba ponemus :) Galli, inquit, antiquitus a eodre corporis Galatæ nuncupabantur; et Sibylla sic eos appellat. Quod significare voluit poeta, cum ait : « Tum lactea colla — auro innectuntur » *Virg. lib. viii*

Œneid. : Cum posset dicere, candida. Hinc utique Galatia provincia, in quam Galli aliquando venientes, cum Græcis se miscuerunt. Unde primum ea regio Gallogræcia, post Galatia nominata est. » Nec mirum si hoc ille de Galatis dixerit, et Occidentales populos tantis in medio terrarum spatiis prætermisissis, in Orientis plaga consedissem memorarit : cum constet Orientis contra et Græciæ examina, ad Occidentis ultima pervenisse. Massiliam Phocæi condiderunt, quos ait Varro trilingues esse, quod et Græce loquantur, et Latine, et Gallice. Oppidum Rhoda, coloni Rhodiorum locaverunt; unde annis Rhodanus nomen accepit. Prætermitto Carthaginis conditores Tyrios, et Agenoris urbem; prætereo Thebas Liberi, quas in Africa condidit; quæ civitas nunc Thebestis dicitur. Relinquo eam partem Libyæ, quæ Græcis urbibus plena est. Ad Hispanias transgredior; nonne Saguntum Græcis ex insula Zacyntho profecti condiderunt; et oppidum Tartesson, quod nunc